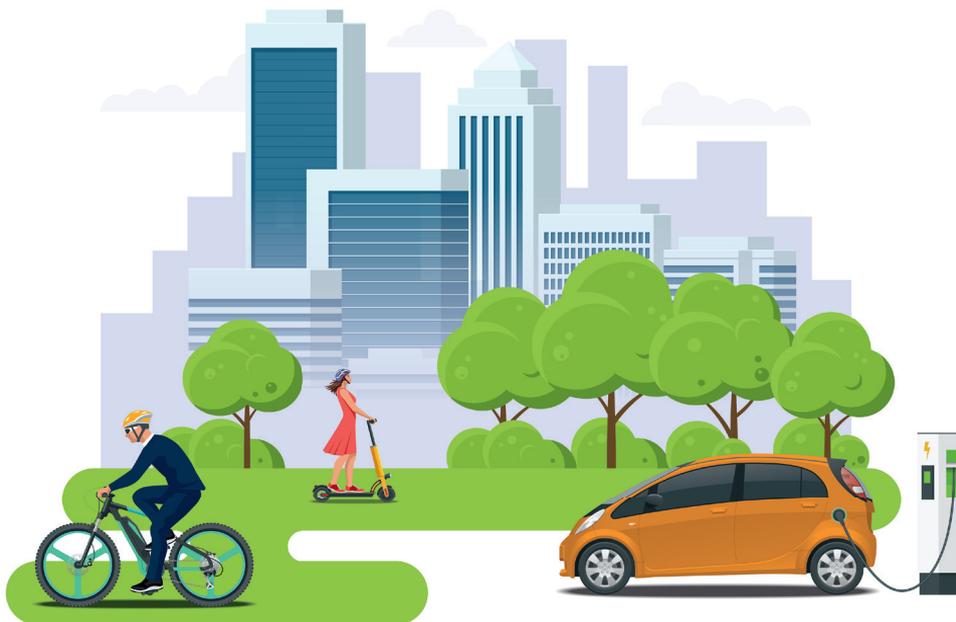




CONDUIRE EST UN ACTE PROFESSIONNEL

Dans le cadre professionnel, la conduite d'un véhicule est bien plus qu'un simple déplacement, elle devient un acte professionnel à part entière. La voiture est un outil de travail indispensable, qui nécessite des compétences spécifiques et une formation continue pour être utilisée en toute sécurité. En effet, le risque routier est la première cause de mortalité au travail. Pour assurer la sécurité de tous sur la route, il est essentiel d'adopter une conduite responsable et sécuritaire. Une attention particulière doit être portée à chaque étape de la conduite, depuis la planification du trajet jusqu'au comportement sur la route.



CHOISIR SON MODE DE DÉPLACEMENT

Avant de prendre le volant, il est nécessaire de se poser la question : le déplacement en voiture est-il la meilleure solution ?

Favoriser les alternatives à la voiture pour les trajets professionnels peut être plus adapté. Le choix du mode de transport doit être mûrement réfléchi en prenant en compte différents facteurs, notamment :

- **Des critères économiques** : considérez le coût du carburant, l'entretien du véhicule, les péages, et comparez ces dépenses avec celles d'autres moyens de transport.
- **Des critères environnementaux** : privilégiez les modes de déplacement ayant un faible impact carbone, en favorisant autant que possible les mobilités douces, respectueuses de l'environnement.
- **Des critères pratiques** : la disponibilité, la commodité et l'accessibilité des alternatives de transport doivent être prises en compte pour faciliter vos trajets.

Il peut ainsi être plus judicieux d'opter pour l'une des alternatives suivantes :

- **Transports en commun** : utilisez les bus, les trains, les tramways ou les métros qui desservent souvent efficacement les zones professionnelles.
- **Covoiturage** : envisagez de partager un véhicule avec des collègues ou en passant par des plateformes dédiées.
- **Mobilités douces** : pour les trajets courts, le vélo, la trottinette électrique ou la marche sont d'excellentes solutions.

En milieu rural, la voiture reste souvent incontournable. Mais des alternatives viables existent souvent ailleurs, qu'il convient d'étudier avant chaque déplacement.



ENTREtenir SON VÉHICULE ET PRÉPARER SON TRAJET

L'entretien régulier du véhicule est crucial pour assurer la sécurité sur la route. Il peut être fait par vous ou par un professionnel. Voici les vérifications à effectuer régulièrement :

- **Pneus** : assurez-vous que la pression et l'usure des pneus sont conformes aux normes pour éviter tout risque d'éclatement ou de dérapage.
- **Freins** : vérifiez leur état et leur usure pour garantir une bonne réactivité en cas d'urgence.
- **Éclairage** : contrôlez régulièrement le bon fonctionnement et la propreté des feux de votre véhicule pour rester visible en toutes circonstances.
- **Niveaux de liquides** : huile moteur, liquide de frein, liquide de refroidissement et lave-glace doivent être à des niveaux adéquats pour assurer le bon fonctionnement du véhicule.

Une bonne préparation en amont du trajet est un facteur clé pour réduire les risques d'accidents. Avant le départ, préparez votre itinéraire pour ne pas avoir à manipuler votre GPS en roulant. Vérifiez aussi les prévisions météorologiques et l'état du trafic. Réglez votre station de radio préférée, votre playlist ou un podcast.

Enfin, sur la route, faites une pause toutes les 2 heures et dès les moindres signes de somnolence : picotement des yeux, raideur dans la nuque, douleurs dorsales, engourdissement des jambes...

Pensez à identifier à l'avance les aires de repos et de service sur votre trajet.

Si vous conduisez un véhicule thermique, assurez-vous que votre réservoir est suffisamment plein pour le trajet. Avec un véhicule électrique, planifiez les points de recharge en tenant compte des bornes disponibles.



ADOPTER UN COMPORTEMENT RESPONSABLE

Chaque conducteur doit être conscient de sa responsabilité personnelle en matière de sécurité routière et adopter un comportement responsable. Voici quelques règles indispensables :

- **Respectez le code de la route** : cela inclut les limitations de vitesse, la signalisation, et les règles de priorité, en particulier envers les usagers les plus vulnérables, comme les piétons ou les cyclistes.
- **N'utilisez pas votre téléphone en conduisant** : même avec un dispositif mains libres, cela détourne votre attention de la route et augmente les risques d'accident.
- **Ne conduisez jamais sous influence** : que ce soit après avoir consommé de l'alcool, des drogues ou des médicaments qui peuvent altérer votre vigilance.
- **Adaptez votre vitesse et vos distances de sécurité** aux conditions météorologiques (pluie, neige, brouillard).
- **Adoptez l'éco-conduite** : privilégiez une conduite souple, sans accélérations ou freinages brusques, pour réduire la consommation de carburant et les émissions polluantes.
- **Soyez attentif et vigilant en toutes circonstances** : ne perdez jamais la route de vue et gardez votre calme, quelles que soient les situations rencontrées.

Les employeurs ont également un rôle clé à jouer pour garantir la sécurité de leurs salariés sur les routes. Ils doivent veiller à rappeler régulièrement les réglementations au volant, et peuvent mettre en place une charte de conduite et des sessions de formation. Pour limiter les risques liés aux déplacements, les entreprises peuvent également adapter les horaires de travail, limiter les rendez-vous nécessitant de longs trajets et favoriser les moyens de communication à distance.

Si les véhicules sont fournis par l'entreprise, celle-ci est aussi responsable de leur entretien, garantissant ainsi que chaque employé dispose d'un véhicule en bon état pour circuler en toute sécurité.